



EDF Collectivités au plus près
de vos préoccupations énergétiques



Sommaire



01 L'énergie au service des territoires **p.4**

EDF Collectivités partenaire local de référence des territoires **p.6**

Les engagements d'EDF Collectivités **p.7**

02 L'enjeu énergétique pour les petites et moyennes communes **p.8**

Le Grenelle de l'Environnement marque un tournant dans l'approche des politiques publiques **p.10**

Dépenses énergétiques dans les communes **p.12**

03 Une démarche d'efficacité énergétique **p.14**

1 Identifier le niveau de performance du patrimoine **p.16**

2 Trouver des pistes d'économies **p.17**

3 Sensibiliser aux économies d'énergie **p.20**

4 Accéder à ses factures d'énergie en ligne **p.23**

5 Et pour aller plus loin dans votre démarche **p.24**

04 Une présence sur l'ensemble du territoire **p.26**

Le message

de Cédric Lewandowski

Directeur Collectivités - EDF



Le grand défi de l'électricité qui a marqué nos territoires fut d'abord celui de l'électricité partout en France et pour tous, autour des piliers du service public que sont l'énergie la même pour tous, la continuité, et l'adaptation.

Aujourd'hui, les défis liés au changement climatique ont ouvert de nouveaux enjeux. Les collectivités sont en première ligne pour y répondre. A travers leurs responsabilités de consommateurs, d'aménageurs, d'urbanistes, elles se mobilisent et agissent. De plus en plus, elles deviennent ainsi acteurs de leurs choix et de leurs politiques énergétiques.

Dans ce contexte, les ambitions et les projets se multiplient, les concepts aussi. La réglementation se complexifie, les outils et les instruments de planification, de partenariat se développent...

C'est pour mieux accompagner les communes que nous avons fait le choix à EDF Collectivités de dédier à chacune, quelle que soit sa taille, un interlocuteur spécifique. Face au maire de toute commune, le responsable local d'EDF Collectivités doit être en mesure, après une analyse sérieuse du territoire, des bâtiments de délivrer un message clair et concret : « Voilà comment vous pouvez réduire vos consommations et vos factures sur le patrimoine de votre commune, développer des énergies renouvelables, réduire les charges des plus vulnérables, mieux sensibiliser vos concitoyens ». C'est le cœur de notre métier !

Élus des communes petites et moyennes, ce guide a été réalisé à votre attention. Puisse t-il vous aider à transformer vos intentions en projets concrets et en réalisations durables, au service de l'efficacité énergétique.

01 L'énergie au service des territo



ires



EDF Collectivités partenaire local de référence des territoires

EDF Collectivités est le partenaire de référence des collectivités territoriales dans leur engagement au service de l'aménagement durable des territoires.

Avec l'ouverture du marché, EDF a profondément évolué depuis dix ans. Le transport et la distribution sont des activités régulées, respectivement assurées par les filiales de la société EDF SA : Réseau de Transport d'Électricité (RTE) et Électricité Réseau Distribution France (ERDF). La production et la commercialisation d'électricité sont désormais ouvertes à la concurrence.

EDF commercialise ainsi toutes les formes d'énergie (électricité, gaz, énergies renouvelables) et propose une variété de services énergétiques adaptés à l'ensemble des clients (particuliers, entreprises, collectivités).

ERDF, gestionnaire de réseau public de distribution d'électricité, est votre interlocuteur pour toutes les questions liées au raccordement, à la mise en service ou le dépannage de vos installations en liaison avec tous les fournisseurs d'électricité.



Les engagements d'EDF Collectivités

La proximité et l'accompagnement



EDF Collectivités propose à chaque commune un dispositif relationnel personnalisé grâce auquel un interlocuteur dédié assure à la collectivité des conseils au plus proche de ses besoins et de ses préoccupations.

Chaque commune a ainsi la possibilité d'être en contact avec l'entreprise, via son interlocuteur dédié, selon les modalités qu'elle choisit (téléphone, mail, courrier...) et le rythme qui lui convient le mieux.

Ce choix d'organisation permet une implantation locale forte et une vraie connaissance du terrain, et facilite une relation de confiance pérenne, constructive et appréciée.

L'expertise et la compétence



EDF Collectivités s'est engagé à proposer aux communes des conseils personnalisés d'un technicien ou d'un expert EDF.

Fort de la compétence reconnue du Groupe EDF en matière d'électricité, et plus largement de son savoir-faire d'énergéticien, EDF Collectivités assure les moyens d'intégrer l'énergie et l'environnement à la rénovation du parc immobilier, d'identifier les actions d'économies d'énergie, et d'optimiser la performance énergétique des bâtiments.

L'intérêt général et la solidarité



EDF Collectivités partage les valeurs de service public portées par les collectivités, et s'engage à leurs côtés pour lutter contre la précarité énergétique.

Outre les 350 interlocuteurs solidarité d'EDF présents en région, des partenariats sont mis en place depuis plusieurs années avec les collectivités territoriales, les associations d'élus et les acteurs locaux.

EDF Collectivités soutient également l'action sociale par sa contribution aux Fonds solidarités pour le logement et par sa volonté de toujours prévenir les dettes en matière d'énergie.

02 L'enjeu énergétique pour les petites et m



que oyennes communes



Le Grenelle de l'Environnement marque **un tournant dans** l'approche des politiques publiques



Dans un contexte de changement climatique et de raréfaction des ressources, il fixe des objectifs nationaux et propose des outils normatifs et incitatifs pour les atteindre. Le Grenelle de l'Environnement se décline dans plusieurs textes. Chacun définit des éléments complémentaires :

- La loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, dite **"Loi Grenelle 1"**, définit les objectifs à atteindre.
- La loi portant engagement national pour l'environnement, dite **"Loi Grenelle 2"**, propose des outils pour atteindre les objectifs du Grenelle 1. Elle indique les incidences sur les différents textes de loi concernés par le Grenelle.
- La loi de finances constitue le troisième volet du dispositif Grenelle. Elle détermine les moyens financiers mobilisables pour mettre en œuvre le Grenelle de l'Environnement. Elle est actualisée chaque année.



Les points essentiels du Grenelle de l'Environnement



Amplification des actions de MDE (Maîtrise de la Demande d'Énergie)

Le Grenelle de l'Environnement a pour objectif une réduction de 40 % des consommations d'énergie et de 50 % des émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments publics d'ici 2017. Pour cela il prévoit :

- l'obligation de réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants dans un délai de huit ans à compter du 1^{er} janvier 2012.
- l'obligation de construire des bâtiments neufs plus performants : tous les bâtiments neufs devront respecter le label BBC (Bâtiment Basse Consommation) à compter de fin 2012. Alors que les bâtiments consomment en moyenne 250 kWh / m² par an à l'heure actuelle, un bâtiment BBC consommera en moyenne 50 kWh énergie primaire par m².
- l'affichage de l'étiquette du DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) sera obligatoire sur les établissements recevant du public de plus de 1000 m².

Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Le Grenelle 2 reconduit le dispositif des certificats d'économies d'énergie.

Au-delà des actions de rénovation énergétique des bâtiments, le champ d'actions éligibles est étendu aux actions d'information, de formation et d'innovation, notamment en faveur de la mobilité durable et des véhicules décarbonés, ainsi qu'aux actions liées à la précarité énergétique.

Il impose un seuil minimal pour qu'un dossier CEE émanant d'un éligible puisse être déposé. Les collectivités publiques qui n'atteindraient pas le seuil de dépôt ont la possibilité de se regrouper ou de confier à un tiers le dépôt pour son compte. EDF peut vous accompagner dans cette démarche.

Production d'énergies renouvelables

Les départements, régions et EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) et communes de plus de 50 000 habitants pourront désormais bénéficier du tarif d'achat de l'électricité produite à partir de sources renouvelables. Les installations concernées devront être implantées sur les territoires de ces collectivités et être liées à des équipements assurant des missions de service public relevant de leurs compétences.

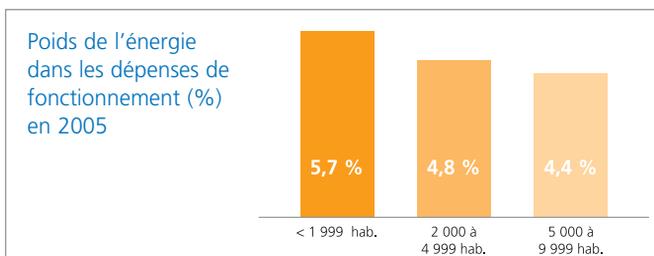
Mobilité électrique

Les collectivités territoriales ont désormais dans leur domaine de compétence la création et la gestion d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques, sur la voie publique et sur les parkings privés.

Dépenses énergétiques dans les communes

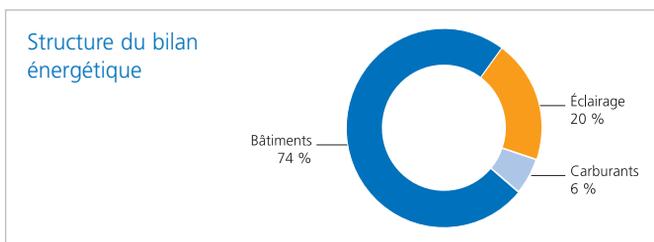
Les bâtiments consomment beaucoup, mais c'est un poste sur lequel il y a un fort potentiel d'économies d'énergie.

POIDS ET RÉPARTITION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES DANS LES COMMUNES



L'énergie pèse d'avantage dans le budget des petites collectivités.

Rapportée à la dépense de fonctionnement hors frais de personnel, la dépense d'énergie représente environ 8% de la dépense de fonctionnement.



90 % des dépenses énergétiques des collectivités sont **liées aux bâtiments et à l'éclairage public.**

Le restant des consommations est associé au carburant utilisé pour les véhicules communaux.

Sources : ADEME-EDF 2007

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DES BÂTIMENTS

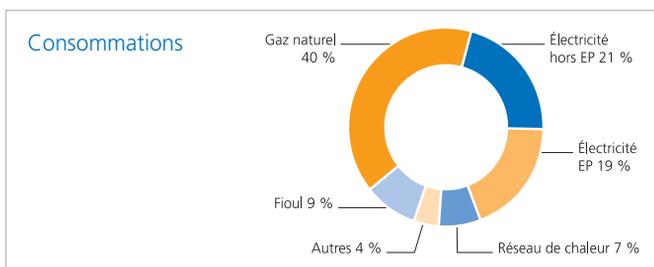
Structure de la consommation d'énergie des bâtiments par famille et par taille de communes en 2005

Famille de bâtiments	< 2 000 hab.	2 000 à 9 999 hab.
Écoles	42 %	34 %
Établissements sportifs	11 %	18 %
Établissements administratifs et techniques	20 %	15 %
<i>établissements administratifs</i>	16 %	10 %
<i>établissements techniques</i>	4 %	5 %
Établissements socioculturels	20 %	23 %
Autres établissements	6 %	5 %



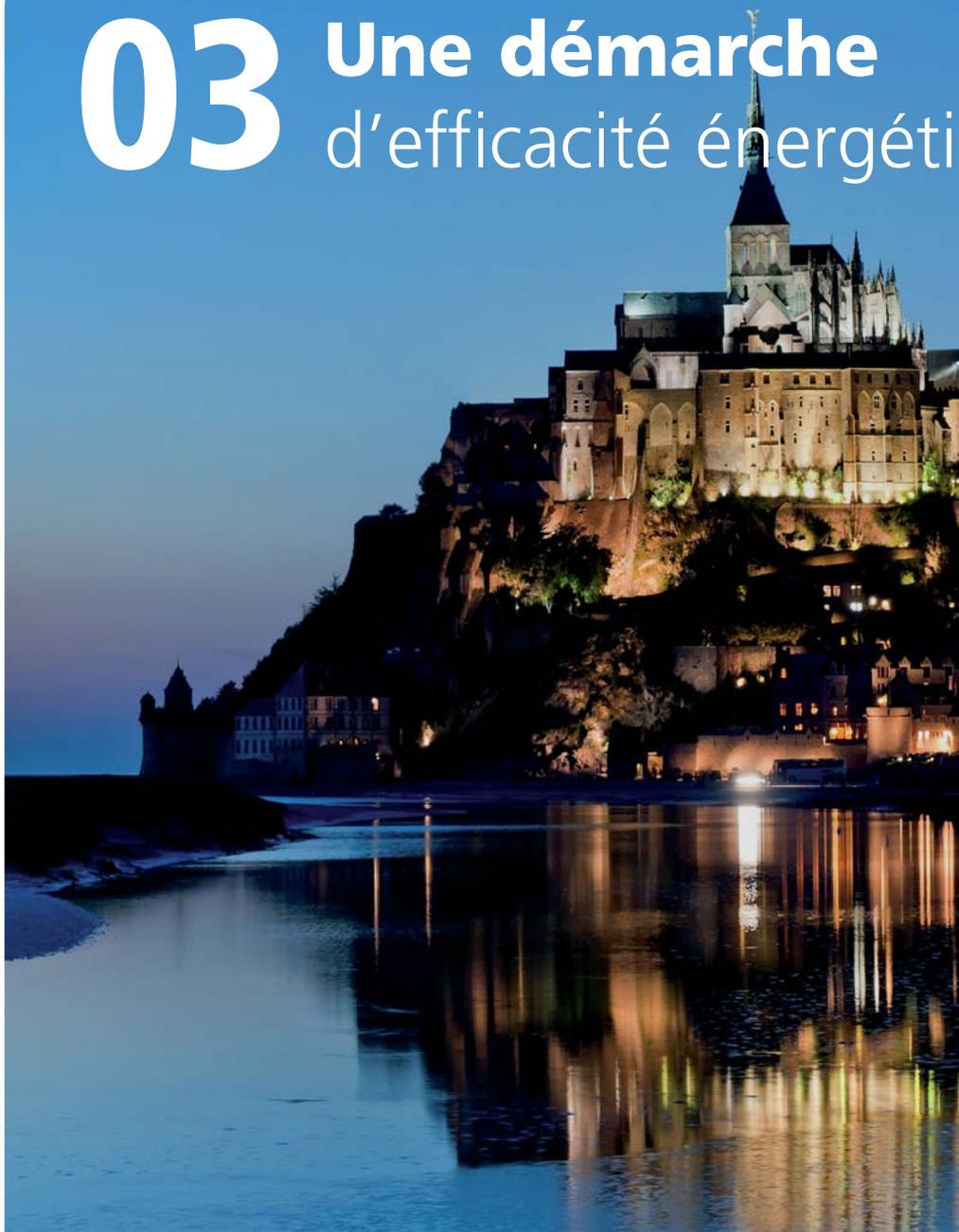
Les écoles et la mairie représentent près de **60% de la consommation des bâtiments** dans les communes de moins de 2000 habitants.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS PAR FORME D'ÉNERGIE



Le gaz naturel représente **40% de la consommation d'énergie** des communes tous usages confondus à part quasi égale avec l'électricité. L'éclairage public est le poste le plus important de consommation d'électricité.

03 Une démarche d'efficacité énergétique



que

EDF Collectivités, fournisseur d'électricité et de gaz, est au service des communes tout au long de leur démarche d'efficacité énergétique pour les aider à réduire la facture énergétique en réduisant les émissions de CO₂.

1 Identifier le niveau de performance du patrimoine

Pour cibler les sites à rénover en priorité.

2 Trouver des pistes d'économies

Pour identifier les différentes pistes d'économies d'énergie sur les bâtiments et l'éclairage public.

5 Et pour aller plus loin dans votre démarche...



3 Sensibiliser aux économies d'énergie

4 Accéder à ses factures d'énergie en ligne

1 Identifier le niveau de performance du patrimoine

Pour identifier les besoins énergétiques des collectivités, comparer leurs consommations énergétiques par rapport à d'autres communes équivalentes, EDF Collectivités évalue la consommation de chacun de leur bâtiment par rapport à une moyenne, afin de cibler ceux qui présentent les enjeux énergétiques les plus élevés.



Analyse Énergétique du Patrimoine

Pour évaluer le niveau de performance énergétique de sa collectivité, cibler et hiérarchiser les bâtiments les plus énergivores et les plus émetteurs de CO₂ et élaborer un plan de rénovation.

 **Guy Romain, Maire Vimoutiers (Orne, 4 428 habitants)**

« À travers son offre, EDF nous a accompagnés par une méthode efficace et économique en commençant par une analyse sur le terrain, au plus proche de notre patrimoine immobilier.

Après une première visite, l'expert a pu dresser un tableau de la consommation réelle des bâtiments. Il a ensuite positionné chaque bâtiment sur une échelle de valeur correspondant aux consommations énergétiques, en les rapprochant des données nationales.

Au total, les 12 bâtiments ont été passés au peigne fin.

Nous avons pu disposer rapidement d'un bilan complet et de conseils pour envisager et planifier des travaux d'amélioration . »

2 Trouver des pistes d'économies

Pour identifier les actions et opportunités de réduction de la consommation énergétique et de l'empreinte carbone d'un site, EDF Collectivités apporte des pistes d'économies en fonction des attentes et priorités de la commune.

Jean-Luc Perrin, Maire de Saint-Jean-La-Vêtre (Loire, 387 habitants)

« L'auberge La Vallée Verte fait partie du patrimoine de notre commune, tant par le caractère historique de son édifice que par la place centrale qu'elle occupe dans le village. Or, à cause d'un coût trop important lié au chauffage, sa gérance était devenue impossible.

Pour cette raison, j'ai fait appel à EDF Collectivités pour réaliser un diagnostic thermique du bâtiment. Le conseil municipal souhaitait un bilan clair et précis de l'isolation et du chauffage, tout en ayant une idée des coûts que cela allait engendrer. Si l'offre Conseil initial MDE répondait parfaitement à notre problématique, nous l'avons aussi choisie en fonction de la proximité des experts EDF : nous sommes dans le même département et il me semblait beaucoup plus facile et pratique de travailler avec des services de proximité.

Je peux dire aujourd'hui que nous sommes satisfaits à plus d'un titre. En premier lieu, il était pour nous très important qu'EDF puisse sortir de son offre classique. Il y avait un budget que nous ne pouvions dépasser... et, dans le même temps, la volonté d'isoler l'auberge était très forte : non seulement pour des raisons économiques mais aussi pour préserver un bâtiment auquel nos administrés sont attachés. »

← ● Conseil MDE

Pour optimiser la performance énergétique du ou des bâtiments à rénover et connaître les bouquets de travaux les plus adaptés.





Conseil MDE - Éclairage Public

Pour optimiser l'éclairage public en terme de sécurité, confort, maintenance, consommation et durée de vie.



Jean-François Negret,
Maire de Meschers-sur-Gironde
(Charente maritime, 2 673 habitants)

En 2007, la commune a engagé un programme pluriannuel de rénovation du réseau.

« L'objectif est d'optimiser la performance globale, d'uniformiser la qualité de l'éclairage et d'améliorer le confort visuel, tout en réduisant la consommation énergétique. D'autres pistes de progrès ont été identifiées par EDF pour réaliser des économies d'énergie : la maîtrise du temps d'éclairage et la gestion du niveau d'éclairage.

A Meschers, l'éclairage public fonctionnait à pleine puissance toute la nuit, alors que les attentes en matière de sécurité et de confort varient selon l'heure. Nous avons suivi la recommandation d'EDF : installer des systèmes de gestion, de variation et de régulation permettant de faire varier la puissance en fonction des besoins.

En 2006, la consommation annuelle de Meschers en éclairage public était de 477 975 kWh. En 2008 et 2009, elle a diminué de 70 000 kWh, soit près de 15% de baisse sur les consommations électriques. Notre facture énergétique annuelle a baissé de 3 500 euros. Les économies d'énergie que nous avons réalisées en suivant les préconisations d'EDF vont ainsi contribuer à financer l'installation de nouveaux systèmes qui généreront d'autres économies d'énergie. »

Régis Blanchet, Maire de Buzançais
(Indre, 4 670 habitants)

Souhaitant s'inscrire dans une démarche environnementale, la commune de Buzançais, 4 670 habitants, a fait le choix du chauffage solaire pour les trois bassins de sa piscine découverte.

« C'est notre volonté politique de faire en sorte que la population s'intègre dans cette démarche de développement durable. On peut économiser de l'argent et faire de la protection de l'environnement. »

← ● Conseil MDE -
Énergies
Renouvelables

Pour connaître les solutions
d'énergies renouvelables
les plus adaptées aux pro-
jets des collectivités.



3 Sensibiliser aux économies d'énergie

Pour effectuer des économies d'énergie tout en sensibilisant les occupants à l'intérêt d'un comportement responsable.

Sensibilisation :
pour informer,
conseiller et faire évoluer
au quotidien, les compor-
tements des occupants.



Jean-Paul Godfroy, Maire de Lorris
(Loiret, 2 940 habitants)

La commune de Lorris a expérimenté avec EDF Collectivités une démarche novatrice qui allie prescription technique et sensibilisation des utilisateurs aux économies d'énergie.

« Notre ambition est d'offrir à nos administrés des services de qualité, tout en maîtrisant nos coûts de fonctionnement. La recherche de solutions pour réaliser des économies d'énergie, mais aussi pour sensibiliser les Lorriçois aux enjeux du développement durable fait partie de nos préoccupations et EDF Collectivités nous accompagne dans notre démarche.

Les consommations électriques de l'école ont été enregistrées pendant 21 jours et l'animation s'est déroulée en trois phases. Pendant la période témoin, les enfants n'ont rien modifié de leurs habitudes. Pendant la seconde période, nous leurs avons demandé d'avoir un comportement « peu exemplaire » et pendant la troisième, au contraire, d'appliquer tous les principes d'un usage vertueux de l'énergie. Économies d'énergie enregistrées : 15% par rapport à la période témoin.

Nos objectifs sont atteints. Ces cinquante tout jeunes Lorriçois savent aujourd'hui qu'ils sont acteurs de la maîtrise de l'énergie. En partageant leur expérience avec leur famille et leur entourage, ils portent le message de l'écocitoyenneté auprès des adultes et contribuent à encourager le changement des comportements. »





EDF propose également des programmes spécifiques dans certaines régions en fonction de leurs spécificités énergétiques locales.

ENBRIN (Énergie Bretagne Innovation)

ENBRIN est le modèle énergétique développé par EDF en Bretagne en réponses aux attentes du territoire sur la problématique énergétique bretonne. Les fondamentaux de ce programme sont : l'innovation, la complémentarité des réponses, la performance et le partenariat avec les différents acteurs de territoire. C'est la contribution d'EDF au « *pacte électrique breton* ».

- → **Énergies renouvelables :**
L'objectif est de diversifier les sources de production d'électricité en développant des projets innovants en adéquation avec les projets territoriaux.
- → **Moyens de production d'EDF :**
L'objectif est d'accroître la disponibilité et la performance de ses outils de production existants.
- → **Maîtrise de la Demande d'Énergie :**
L'objectif est de sensibiliser aux économies d'énergie et de proposer des solutions innovantes d'efficacité énergétique à tous les clients sous forme de conseils et d'accompagnement financier pour des travaux d'amélioration de la performance énergétique.

Programme Énergie Efficace en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

EDF accompagne et conseille la région, les départements et les communes, déterminées à diminuer la consommation énergétique des bâtiments et équipements publics.

La région PACA produit sur son territoire 40 % d'électricité qu'elle consomme. Sa consommation progresse en moyenne de 2 % par an, soit plus fortement que dans les autres régions de France. Et géographiquement, la région est située en bout de chaîne du réseau d'alimentation national, ce qui la réduit à l'état de « péninsule électrique ».

Le programme Énergie efficace est orienté autour de deux axes : développer le fort potentiel des énergies renouvelables et accroître la maîtrise de la demande d'énergie. Ce programme permet d'expérimenter de nouvelles démarches, offres ou solutions énergétiques sur le territoire.

Un exemple : PREMIO (Production Répartie, Énergie renouvelables et Maîtrise de la demande en électricité, Intégrées et Optimisées) est une plate-forme laboratoire innovante et ouverte.

Cette expérimentation grandeur nature préfigure les « réseaux intelligents » de demain, qui permettront de muter d'une production d'électricité centrale et continue, venant de grandes installations, vers une production décentralisée, à partir d'énergies renouvelables et impliquant un consommateur devenu lui-même producteur d'énergie.

Hébergé à Lambesc (PACA, 10 000 habitants), le projet PREMIO est soutenu par le Conseil Régional PACA. Cette expérience, qui est une première en France, permettra à la région PACA de valoriser la production locale, de maîtriser la dépendance énergétique de la région et de désenclaver ses territoires.



Le projet PREMIO a été récompensé aux trophées des Eco-Maires par l'attribution du 2^{ème} prix des trophées Eco-Actions le 1^{er} décembre 2009 à l'Assemblée Nationale.





4 Accéder à ses factures d'énergie en ligne

Pour optimiser la gestion du poste budgétaire énergie et maîtriser vos dépenses et consommations, chaque collectivité peut suivre sur internet ses principales données facturées. Il est accessible en ligne sur le site edfcollectivites.fr via l'espace membre.



Bernard Tudal Conseiller municipal en charge de l'électricité à Breuil-le-Vert (Oise, 2 823 habitants)

« Le service di@lege Internet nous a tout d'abord permis de faire un point sur les différentes installations recensées, d'étudier pour chacune d'elles les coûts qui s'y rapportent et enfin de faire un suivi dans le temps des consommations et d'ajuster le cas échéant le service au besoin (dimensionnement des compteurs, type de contrat, etc). Comme nous n'avions pas d'information précise sur ce poste énergie, les tableaux dressant les historiques des consommations et des coûts pour les dernières années sont les plus intéressants. Ils nous ont permis de mettre en évidence des écarts et d'orienter plus spécifiquement nos recherches pour des solutions mieux adaptées. Le bilan est plutôt positif et la mise à jour annoncée des relevés tous les deux mois permettra je l'espère un suivi encore plus précis. C'est un service qui fournit un accès rapide à des informations tant économiques que fonctionnelles présentées sous forme synthétique et aussi détaillée selon le choix. C'est aussi un moyen de suivi qui permet une meilleure maîtrise des consommations. »



di@lege

Pour visualiser globalement vos dépenses et consommations, consulter le détail de chaque site, et identifier des gisements d'économie.

5 Et pour aller plus loin dans votre démarche...

Pour concrétiser l'engagement des collectivités en faveur du développement durable, EDF propose de développer l'énergie d'origine renouvelable.

Équilibre



EDF s'engage à injecter sur le réseau de l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables et certifiée par Observ'ER.

Jean-Gérard Paumier, Maire de Saint-Avertin (Indre et Loire, 14 000 habitants)

« En achetant ces 1 076 certificats Équilibre qui représentent la quasi-totalité de la consommation de nos bâtiments communaux comme les trois groupes scolaires, la Maison de la petite enfance, les gymnases, le nouvel Atrium, le château de Cangé et la mairie de Saint-Avertin, nous soutenons la production d'électricité verte. En effet, pour chaque certificat Équilibre que nous avons acheté, EDF injectera dans le réseau 1 000 kWh d'électricité produite par des sources d'énergies renouvelables comme l'hydraulique ou le solaire. »

Après avoir réalisé des travaux sur les bâtiments les plus énergivores, EDF Collectivités propose d'aller encore plus loin dans la démarche bas carbone en compensant les émissions de CO₂ de la commune.

Bâtiment Bas Carbone



Pour compenser les émissions de CO₂ sur les bâtiments de la commune et communiquer sur la neutralité carbone.

Une démarche bas carbone se déroule en quatre étapes :

- calculer l'empreinte carbone qui sert de référence,
- contribuer à la mise en oeuvre des actions concrètes pour réduire les émissions de carbone,
- compenser le solde des émissions de CO₂,
- accompagner la collectivité dans ses actions de communication.

Le calcul de l'empreinte carbone est généralement basé sur la méthodologie Bilan Carbone® développée par l'ADEME.

La compensation se fait via l'achat de crédits carbone ou CER (Certified Emission Reduction) certifiés par l'ONU. Elle se traduit de manière opérationnelle par la participation au financement de projets dans les pays émergents permettant d'éviter le rejet de ce carbone dans l'atmosphère terrestre.



04 Une présence sur l'ensemble du territoire



Un interlocuteur dédié

Nos équipes se tiennent à la disposition de chaque collectivité pour répondre à vos questions et vous apporter des conseils personnalisés. Chaque collectivité dispose d'un interlocuteur dédié, accessible aussi sur le site edfcollectivites.fr.



Alain Duclercq, Maire du Mesnil-en-Thelle (Oise, 2 435 habitants), vice-président de la communauté en communes du Pays de Thelle

« Notre commune est à dominante rurale : 80 % du territoire est occupé par des espaces naturels et agricoles. S'informer sur une question de réglementation concernant le raccordement d'un administré ou vérifier le niveau de puissance de l'abonnement de l'école maternelle dans laquelle des travaux viennent d'être réalisés fait partie du quotidien du maire d'une petite collectivité territoriale. Comme la plupart d'entre eux, j'exerce aussi une activité professionnelle – je suis médecin – et je n'ai pas de compétences particulières dans les domaines techniques et juridiques. J'ai donc besoin de m'entourer de professionnels expérimentés et fiables. »

Votre interlocuteur dédié EDF Collectivités peut proposer aussi des prestations **pour accompagner les intercommunalités** dans leur démarche d'efficacité énergétique.

Un dispositif "multi-canal" : edfcollectivites.fr

- → un **site internet** pour suivre en continu l'actualité sur le marché de l'énergie et des collectivités, obtenir des informations sur les offres, bénéficier de conseils personnalisés sur l'énergie.
- → un **espace-membre sécurisé et personnalisé** sur le site internet pour accéder aux services, gérer son contrat d'énergie et souscrire à des offres ou des services en ligne.
- → un **forum "partageons-nos-savoirs"** pour échanger sur vos pratiques ou expériences.

VOUS RECHERCHEZ UN INTERLOCUTEUR, UNE INFORMATION, DES TÉMOIGNAGES...



VOTRE INTERLOCUTEUR EDF DÉDIÉ

Retrouvez votre interlocuteur dédié sur le site edfcollectivites.fr, dans la rubrique espace-membre.



VOTRE NEWSLETTER COMMUN'IDÉE

Retrouvez chaque mois l'actualité d'EDF Collectivités dans la newsletter Commun'Idée, sur la page d'accueil du site edfcollectivites.fr.



LES PUBLICATIONS D'EDF

Accédez aux différentes publications d'EDF et de ses partenaires (écoquartiers, Grenelle de l'Environnement, efficacité énergétique des bâtiments etc.) sur le site edfcollectivites.fr, rubrique actualités.

Crédits photos : © EDF Médiathèque / MARINI PHILIPPE / CONTY BRUNO / SCHROEDER RICHARD / GOLDSTEIN JULIEN / ERANIAN PHILIPPE / BEAUCARDET WILLIAM / BASTIEN PASCAL / SHEANDELL PATRICK - ANDRZEJ GIBASIEWICZ - MAX TOPCHIL - KATE FREDRIKSEN - PIXACHI - LIBOR PISKA - JORISVO



Découvrez toutes nos offres EDF Collectivités sur :
edfcollectivites.fr

EDF Direction Commerce
Tour EDF - 20, place de La Défense
92050 Paris La Défense Cedex

Siège social : 22-30 avenue de Wagram - 75382 Paris Cedex 08
EDF SA au capital de 924.433.331 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

Origine 2010 de l'électricité vendue par EDF

81% nucléaire - 10,7% renouvelables (dont 7,9% hydraulique)
3,4% charbon - 3,0% gaz - 1,6% fioul - 0,3% autres
Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

